

Recyclage ATEX niveau 2 mécanique – Personnel encadrant

Actualisez vos compétences de responsable technique ATEX et sécurisez les interventions sur les équipements mécaniques en atmosphère explosible.

**Présentiel et/ou Distanciel
(Dates ou Participants) -**

Ce recyclage ATEX niveau 2 mécanique permet de consolider l'analyse des sources d'inflammation non électriques, la lecture des marquages, le choix des équipements, la préparation des travaux et la supervision des intervenants. En une journée, les participants actualisent leurs connaissances réglementaires et techniques à partir de situations concrètes de maintenance, d'installation et de remise en service d'équipements mécaniques en zone ATEX.

Formation proposée à Lyon ou directement dans votre entreprise en intra-entreprise

Objectifs

Cette formation permet à l'entreprise de :

1. Maintenir et actualiser les compétences de son personnel d'encadrement ATEX mécanique.
2. Réduire les risques d'explosion provoqués par une défaillance ou une intervention mécanique inadaptée.
3. Renforcer la conformité des interventions avec le DRPCE, le zonage ATEX et les procédures internes.
4. Fiabiliser les opérations de maintenance, de démontage, de remontage et de remise en service.
5. Harmoniser les pratiques des équipes internes et des entreprises extérieures.
6. Améliorer la traçabilité des contrôles, des anomalies et des décisions techniques.
7. Prévenir les accidents, les dommages matériels, les arrêts de production et les non-conformités réglementaires.

Les + métier

Recyclage ATEX niveau 2 mécanique à Lyon : actualisez vos compétences pour encadrer la maintenance et les interventions sur matériels ATEX.



Public Visé

Cette formation s'adresse aux professionnels ayant déjà suivi une formation ATEX niveau 2 dans le domaine mécanique et chargés de préparer, d'encadrer, de superviser ou de contrôler des interventions sur des équipements non électriques situés en atmosphère explosible, notamment : Responsables et techniciens de maintenance mécanique ; Responsables techniques, chefs d'équipe et chefs de chantier ; Chargés d'affaires et conducteurs de travaux ; Responsables méthodes, production ou exploitation ; Ingénieurs et techniciens de bureaux d'études ; Responsables de travaux neufs ; Personnels chargés de l'inspection ou du contrôle des équipements mécaniques ATEX ; Référents ATEX et responsables HSE possédant les compétences techniques nécessaires ; Personnels encadrant des intervenants de niveau ATEX 0 ou 1 mécanique ; Toute personne désignée par l'employeur pour assurer la responsabilité technique d'une intervention mécanique en zone ATEX. Cette formation n'est pas destinée aux personnes n'ayant jamais reçu de formation initiale ATEX niveau 2 mécanique.



Pré Requis

- Avoir suivi et validé une formation initiale ou un précédent recyclage **ATEX niveau 2 dans le domaine mécanique**, ou justifier de compétences techniques et d'une expérience professionnelle équivalentes.
 - Transmettre, lorsque cela est possible, une copie de l'attestation ou du justificatif de formation antérieure avant l'entrée en formation.
 - Posséder des connaissances techniques et une expérience professionnelle en mécanique industrielle, maintenance, installation ou exploitation d'équipements.
 - Savoir lire et exploiter un plan mécanique, une notice constructeur, un marquage ATEX et une documentation technique.
 - Comprendre le français à l'oral et à l'écrit afin d'assimiler les consignes de sécurité et les documents techniques.
- Les connaissances initiales sont vérifiées au début de la formation au moyen d'un **questionnaire de positionnement**. Lorsque les acquis antérieurs sont insuffisants, une formation initiale ATEX niveau 2 mécanique peut être recommandée.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Actualiser ses connaissances réglementaires et techniques relatives aux atmosphères explosives et aux équipements mécaniques.
Situer son rôle et ses responsabilités dans la préparation, l'encadrement et le contrôle des interventions en zone ATEX.
Interpréter le zonage et le marquage ATEX d'un équipement non électrique et vérifier son adéquation avec les conditions d'utilisation.
Identifier les sources potentielles d'inflammation mécanique, notamment les surfaces chaudes, frottements, chocs, échauffements, roulements défectueux et charges électrostatiques.

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 5Atex2M-20260819



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

Déterminer les mesures de prévention, d'inspection et de maintenance nécessaires au maintien du niveau de protection des équipements.
Préparer et superviser une intervention mécanique en zone ATEX, en intégrant les procédures, autorisations, consignations et moyens de prévention applicables.

Contrôler la conformité d'une intervention, assurer sa traçabilité et décider des conditions de remise en service de l'équipement.

Parcours pédagogique

1. Accueil, positionnement et retour d'expérience — 30 minutes

- Présentation des objectifs et du déroulement de la formation.
 - Vérification du domaine d'activité et du niveau de responsabilité des participants.
 - Questionnaire de positionnement.
 - Retour sur les interventions réalisées depuis la précédente formation.
 - Analyse des difficultés rencontrées, évolutions d'installation, incidents ou presque-accidents.
 - Identification des attentes et situations professionnelles à traiter pendant la session.
- ### 2. Actualisation réglementaire et responsabilités — 45 minutes
- Rappel de la directive 1999/92/CE relative à la protection des travailleurs.
 - Rappel de la directive 2014/34/UE relative aux appareils et systèmes de protection.
 - Principales dispositions du Code du travail applicables aux atmosphères explosives.
 - Principes du DRPCE et articulation avec le document unique.
 - Classement des emplacements en zones ATEX.
 - Instructions écrites, autorisations de travail, coordination et intervention des entreprises extérieures.
 - Rôle du personnel encadrant ATEX niveau 2 mécanique.
 - Limites de compétence et situations nécessitant l'intervention du fabricant, d'un spécialiste ou d'un réparateur compétent.

La démarche réglementaire repose notamment sur trois priorités : empêcher la formation d'une atmosphère explosive, éviter son inflammation et limiter les effets d'une éventuelle explosion.

3. Rappels techniques sur les atmosphères explosives — 1 heure

- Conditions nécessaires à la formation et à l'inflammation d'une ATEX.
- Gaz, vapeurs, brouillards et poussières combustibles.
- Limites d'explosivité et température d'auto-inflammation.
- Effets des dépôts et couches de poussières.
- Zones gaz : 0, 1 et 2.
- Zones poussières : 20, 21 et 22.
- Groupes, catégories et niveaux de protection des équipements.
- Classes de température et températures maximales de surface.
- Lecture du marquage réglementaire et du marquage normatif.
- Vérification de l'adéquation entre l'équipement, la zone, la substance et les conditions d'exploitation.

Tous les appareils électriques et non électriques présents en zone ATEX doivent être adaptés aux caractéristiques et au niveau de risque de la zone concernée.

4. Équipements non électriques et sources d'inflammation mécanique — 1 heure 30

- Principes d'évaluation des risques d'inflammation d'un équipement non électrique.

• Identification des sources potentielles d'inflammation :

- surfaces chaudes ;
- frottements et échauffements ;
- chocs et étincelles d'origine mécanique ;
- roulements ou paliers défectueux ;
- défauts d'alignement ou de centrage ;
- déséquilibre et vibrations ;
- survitesse ;
- compression de gaz ;
- organes de transmission ;
- garnitures, joints et dispositifs d'étanchéité ;
- convoyeurs, courroies et bandes ;
- charges électrostatiques ;
- fuites de produits inflammables ;
- dépôts et accumulations de poussières.

• Principes des types de protection non électriques :

- sécurité de construction « c » ;
- contrôle de la source d'inflammation « b » ;
- immersion dans un liquide « k ».

• Exemples d'équipements concernés :

- pompes ;
- ventilateurs ;
- compresseurs ;

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 5Atex2M-20260819

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €



3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

- réducteurs ;
- agitateurs ;
- convoyeurs ;
- vannes ;
- accouplements ;
- machines tournantes ;
- équipements hydrauliques et pneumatiques.

- Analyse d'exemples de plaques signalétiques, notices et certificats.

La maîtrise des échauffements mécaniques passe notamment par le contrôle de la vitesse, l'alignement, le déport et la maintenance préventive. 5. Inspection, maintenance et remise en service — 1 heure 15

- Respect des prescriptions et limites définies par le fabricant.
- Préservation des caractéristiques de protection de l'équipement.
- Contrôle de l'état des roulements, paliers, garnitures, joints, courroies et accouplements.
- Vérification des jeux, alignements, couples de serrage et dispositifs de surveillance.
- Choix des lubrifiants, pièces de remplacement et matériaux compatibles.
- Contrôle des températures, vibrations, vitesses et autres paramètres critiques.
- Traitement des anomalies, défauts et dégradations.
- Conditions de remplacement d'une pièce ou d'un sous-ensemble.
- Gestion des modifications techniques et des changements de configuration.
- Interdiction des adaptations non maîtrisées susceptibles d'altérer le niveau de protection.
- Critères de non-remise en service.
- Enregistrement des opérations et conservation de la traçabilité. 6. Préparation et supervision d'une intervention — 1 heure
- Exploitation du DRPCE, du zonage et des procédures internes.
- Analyse préalable de l'intervention.
- Détermination des compétences nécessaires.
- Organisation du travail et répartition des responsabilités.
- Vérification des autorisations, permis et instructions écrites.
- Mise à l'arrêt, consignation, isolement, nettoyage, ventilation ou inertage selon l'opération.
- Contrôle de l'atmosphère lorsque celui-ci est prévu par l'évaluation des risques.
- Sélection des outils, équipements de travail et équipements de protection.
- Accueil et encadrement des intervenants internes ou extérieurs.
- Transmission des consignes aux personnels de niveau 0 ou 1.
- Contrôle des travaux en cours d'intervention.
- Vérifications finales, levée des réserves et autorisation de remise en service.
- Constitution et archivage du dossier d'intervention. 7. Étude de cas et évaluation finale — 1 heure
- Analyse d'un marquage d'équipement mécanique ATEX.
- Vérification de l'adéquation entre un équipement et une zone.
- Recherche des sources potentielles d'inflammation.
- Analyse d'une anomalie de maintenance.
- Détermination des mesures conservatoires et correctives.
- Préparation d'une intervention et rédaction des consignes essentielles.
- Questionnaire final de 20 questions.
- Correction collective et explication des réponses.
- Bilan individuel des acquis.

Durée totale : 7 heures.

Méthodes pédagogiques

La formation repose sur une pédagogie active, participative et directement reliée aux situations professionnelles des participants :

- apports théoriques ciblés ;
- échanges de pratiques et retours d'expérience ;
- analyse de photographies et de situations industrielles ;
- lecture de marquages et de plaques signalétiques ;
- exploitation de notices et de documents techniques ;
- études de cas portant sur des opérations de maintenance mécanique ;
- exercices de préparation et de supervision d'intervention ;
- analyse des documents du client dans le cadre d'une formation intra-entreprise ;
- correction commentée des évaluations.

Moyens pédagogiques

Support de formation illustré.
Ordinateur et vidéoprojecteur ou écran.
Exemples de marquages et de plaques signalétiques ATEX.
Photographies d'équipements mécaniques conformes et non conformes.
Notices constructeurs et exemples de certificats.
Exemples de procédures, permis de travail et fiches d'intervention.
Grilles d'analyse et fiches de contrôle.
Échantillons ou représentations de composants mécaniques lorsque disponibles.
Questionnaire de positionnement.
QCM final sur tablette, ordinateur ou support papier.
Support ou mémo remis au participant.

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 5Atex2M-20260819

Le formateur adapte les exemples aux équipements et aux secteurs représentés : chimie, pétrochimie, agroalimentaire, traitement des déchets, énergie, peinture, pharmaceutique, silos, chaufferies, méthanisation ou autres environnements concernés par le risque d'explosion.

Modalités de suivi

Le suivi de l'exécution et des résultats de la formation est assuré au moyen de :

- feuilles d'émargement ou émargement électronique par demi-journée ;
- questionnaire de positionnement ;
- fiche de suivi pédagogique renseignée par le formateur ;
- résultats des exercices et de l'évaluation finale ;
- compte rendu des éventuelles difficultés rencontrées ;
- questionnaire de satisfaction à chaud ;
- attestation individuelle de fin de formation ;
- conservation des éléments de preuve conformément aux procédures qualité d'EVINCEL.

Qualification Intervenant·e·s

La formation est animée par un formateur :
• Compétent en prévention du risque d'explosion ;
• Expérimenté dans le domaine des équipements mécaniques et non électriques ;
• Maîtrisant les principes de zonage et de marquage ATEX ;
• Connaissant les règles d'installation, d'inspection et de maintenance des équipements mécaniques ;
• Disposant d'une expérience industrielle lui permettant d'analyser des situations réelles de maintenance et d'exploitation ;
• Possédant les compétences pédagogiques nécessaires à l'animation d'un public technique et expérimenté.

Méthodes et modalités d'évaluation

L'évaluation des acquis comprend :

1. un questionnaire de positionnement en début de formation ;
2. des questions orales et exercices tout au long de la session ;
3. l'analyse de marquages et de situations professionnelles ;
4. une étude de cas portant sur la préparation ou le contrôle d'une intervention ;
5. un QCM final de 20 questions.

La validation des acquis est prononcée lorsque le participant :

- obtient au moins **70 % de bonnes réponses au QCM** ;
- traite de manière satisfaisante l'étude de cas ;
- démontre sa capacité à identifier les principales situations dangereuses et à définir les mesures de prévention correspondantes.

En cas de résultat insuffisant, le formateur précise les compétences restant à consolider et peut recommander :

- une remise à niveau complémentaire ;
- une nouvelle évaluation ;
- une formation initiale ATEX niveau 2 mécanique ;
- une limitation temporaire du domaine d'intervention par l'employeur.

Moyens à mettre en oeuvre

Pour une formation intra-entreprise, le client prévoit : une salle adaptée au nombre de participants ; des tables, des chaises et une alimentation électrique ; un écran ou vidéoprojecteur lorsque celui-ci n'est pas fourni par EVINCEL ; une connexion internet si nécessaire ; les extraits utiles du DRPCE et du plan de zonage ATEX ; les procédures d'intervention et de maintenance applicables ; des exemples anonymisés de permis, fiches de contrôle ou dossiers techniques ; les notices et marquages des équipements pouvant servir aux études de cas ; un interlocuteur technique disponible pour présenter les installations. Lorsqu'une observation sur site est prévue : accès sécurisé aux installations ; accueil sécurité et accompagnement par une personne habilitée par l'entreprise ; équipements de protection individuelle adaptés ; autorisation préalable d'observer les équipements ; mise à disposition d'une installation dans des conditions ne présentant aucun risque pour les participants. Pour une classe virtuelle, chaque participant doit disposer d'un ordinateur équipé d'une caméra, d'un microphone, d'une connexion stable et d'un environnement permettant de suivre la formation sans interruption.

Modalités d'accessibilité handicap

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Le participant ou son employeur est invité à signaler les besoins particuliers dès l'inscription afin qu'EVINCEL puisse étudier les aménagements pédagogiques, organisationnels ou matériels nécessaires.

Le référent handicap analyse la demande en lien avec le participant, le formateur et, lorsque cela est nécessaire, les partenaires spécialisés. Les adaptations peuvent notamment concerner :

- l'accessibilité des locaux ;
- le format des supports pédagogiques ;
- le rythme et les modalités d'animation ;
- les consignes et exercices ;
- les modalités d'évaluation ;
- l'accès aux équipements ou installations techniques.

Lorsqu'une observation sur installation ATEX est prévue, sa faisabilité est étudiée en fonction du handicap, des contraintes du site et des exigences de sécurité.



Durée

7.00 Heures

1

Jour

Effectif

2 à 10 participants



Contactez-nous !

Le service Formation
Responsable pédagogique

Tél. : 0478225898
Mail : contact@evincel.fr

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 5Atex2M-20260819



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427